

Réunion du 16 octobre 2008

Présents : Christian SIMON, Jean-Claude RAFFIN, Bernard DROT, François CHEMIN, Christian VALLIER, René RATEL, Pierre VALLERIX, Marielle MOLLARD, Christian CHIALE, Jacques TONDA, Olivier DESSERICH, Gilles MARGUERON, Laurence BILLARD, Nicole PETIT, Antoine PLA, Bernard COLLET.

Procurations de P. POILANE à F. CHEMIN, de G. RIVIERE à B. COLLET, de N. SELTZER à JC. RAFFIN et de A. MARNEZY à B. DROT.

Le Président ouvre la séance à 20 H 30 et propose d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Président précise qu'il y a une erreur dans la rédaction du précédent compte-rendu, Mme COTE était considérée à tort dans les présents.

Le Comité approuve le compte rendu de la réunion précédente

1 – ASSAINISSEMENT

- *Signature du marché à bons de commande de maîtrise d'œuvre travaux traversée Modane/Fourneaux*

Le Comité, après avis de la CAO, décide l'attribution du marché cité ci-dessus au cabinet Safège pour un montant minimum annuel de 40 000 €HT et un montant maximum annuel de 200 000 €HT.

- *Décision modificative*

Le Comité décide de procéder à une décision modificative au budget pour prendre en compte l'actualisation contractuelle des prix du marché pour la construction de la STEP (actualisation 2008 du marché signé en 2006).

- *Débat sur la prise de compétence de l'assainissement non collectif*

Le Comité demande aux communes membres de se positionner sur l'éventuelle délégation de la compétence « Assainissement non collectif » au SICM pour le début de l'année 2009.

- *Signature avenant négatif marché de travaux lot 3 Fourneaux/STEP*

Le Comité approuve l'avenant négatif pour le marché lot 3 Fourneaux/STEP avec l'entreprise Truchet pour un montant de 55 928,43 €HT. Le marché passe donc de 443 879,80 €HT à 387 951,37 €HT.

- Signature du marché de travaux du collecteur Le Villard/Les Rochettes à St André

Suite à la demande de la commune de St André qui doit faire passer l'eau et les réseaux secs à cet endroit, le Comité décide l'attribution du marché d'assainissement à l'entreprise Casarin et fils pour un montant de 88 728 €HT après ouverture des plis devant l'assemblée.

- Modification d'une délibération du 16 mai 2008

Le Comité autorise la correction d'une erreur de rédaction dans une délibération datée du 16 mai 2008.

- Signature d'une convention « efficacité énergétique » avec EDF

Le Comité autorise le Président à signer un protocole d'accord avec EDF en faveur de l'efficacité énergétique par l'emploi de moteurs électriques à vitesse variable à la STEP.

- Demande de délégation de maîtrise d'ouvrage par la commune de Villarodin-Bourget pour les travaux de la rue St Pierre et du chemin des Fontaines

Le Président fait part de la demande de la commune de Villarodin-Bourget au SICM d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de VRD de la rue St Pierre et du chemin des Fontaines. Le Comité accepte.

2-ADMINISTRATION GENERALE

- Demande de titularisation

Le Président fait part de la demande de titularisation d'un agent chargé de l'accueil de la Maison Cantonale. Le Comité accepte et décide de créer un poste d'adjoint administratif en remplacement du poste de contractuelle précédemment occupé.

- Proposition de modification du logo

Dans un souci de lisibilité, il est proposé au Comité d'abandonner l'actuel logo du SICM au profit d'un nouveau, directement inspiré du logo de Terra Modana. Le Comité accepte.

3-POLITIQUE CANTONALE JEUNESSE

- Modification du poste d'un agent d'animation

Le Comité la modification du poste d'adjoint d'animation pour la directrice adjointe du Point Relais Jeunes en baissant le temps de travail annuel qui était de 100 % pour le compte du SICM avec une mise à disposition à hauteur de 44 % pour le CCAS de Modane, pour désormais une durée annuelle de 57 % pour le SICM (le CCAS prend à sa charge l'embauche de l'agent pour les 44 % restants).

- Augmentation de la régie d'avances

Le Comité décide l'augmentation du montant de la régie d'avances de 1 300 à 2 000 € pour pourvoir au règlement de certaines dépenses (achats de places de concerts, etc.).

4 – PISCINE

- Information sur le programme des travaux d'aménagement extérieurs

Le Président informe le Comité de la proposition faite par le cabinet Louis et Perino pour étudier le programme des travaux à réaliser pour aménager les abords extérieurs de la piscine. Le Comité accepte la proposition pour un montant de 3 950 €HT.

5 – DIVERS

- Approbation du dossier de remise en état de la digue de protection de l'Arc/ZI de Modane

Le Comité approuve le dossier de remise en état de la digue de protection de la ZI et autorise le Président à demander les subventions nécessaires.

- Création d'un poste d'entretien pour le gymnase et la pépinière d'entreprises

Le Comité décide la création d'un poste d'agent d'entretien pour pourvoir au nettoyage du gymnase et de la pépinière d'entreprises pour 17h30 par semaine et autorise le Président à recruter un agent sur ce poste.

Il est demandé aux vice-présidents responsables de réunir plus souvent les différentes commissions du SICM et que soit remise à l'ordre du jour la réunion de la commission « Grands Chantiers ».

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

Le Président
C. SIMON